

Mise en conformité - comptable

Bonnes pratiques digitales et collaboratives

Quelles sont les actions à réaliser pour être en conformité sur la gestion des écritures comptables et la règlementation facturation électronique à venir ?
Quelles sont les opportunités apportées par le digital pour optimiser votre organisation administrative ?

Dans le cadre de ses activités et dans un contexte d'accélération des injonctions de mise en conformité, votre entreprise a l'obligation d'être en conformité sur l'intégration mensuelle des écritures comptables ainsi que d'anticiper sa mise en conformité sur la facturation électronique à horizon 2026. Ces transitions numériques vont bousculer les habitudes, mais sont aussi porteuses d'opportunités.

LE MOT DU RÉFÉRENT

La transition numérique accélérée par les réglementations sur la facturation électronique impose aux entreprises des actions de mise en conformité sur la gestion de leur comptabilité et de leur facturation. Mais cette transition numérique est aussi porteuse d'opportunité pour les entreprises permettant d'optimiser leur organisation et de se recentrer sur leur cœur de métier. Cette formation vous donne les clés pour être conforme mais aussi mieux gérer et piloter votre entreprise grâce au numérique.

**Contenus****Module 1 : Partage des bonnes pratiques digitales et collaboratives**

- Comprendre les enjeux de la conformité
- Appréhender l'évolution des pratiques
- Découvrir les fonctionnalités de la plateforme collaborative comptable proposée par implid : Pennylane
- Identifier les bénéfices apportés par la plateforme collaborative comptable pour votre mise en conformité
- Partager des retours d'expérience

Modules 2 et 3 : Maîtriser les bonnes pratiques métiers

- Fluidifier l'intégration de vos données administratives
- Mettre en oeuvre les actions de votre mise en conformité
- Apprendre à optimiser le pilotage de votre entreprise
- Comprendre les actions à mettre en place dès aujourd'hui pour anticiper la facture électronique

**Objectifs pédagogiques**

- Maîtriser la mise en conformité comptable induite par l'évolution légale (dématérialisation factures, écritures comptables...)
- Identifier les opportunités d'améliorer votre organisation administrative
- Apprendre et mettre en œuvre les bonnes pratiques comptables digitales et collaboratives
- Acquérir un degré d'autonomie permettant de déployer une solution digitale

**Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques
- Démonstration, exercices pratiques

**Prérequis**

Maîtrise d'un outil comptable

**Pour qui ?**

Dirigeants de TPE et PME

**Validation des acquis**

Questionnaire contrôle de connaissances

**Coût par participant**

À partir de 500€ HT
selon le contexte de votre entreprise
(pour les formations intra, sur devis)

**Durée**

À partir de 8h

**Lieu**

Mix présentiel et distanciel

Si distanciel, disposer d'une connexion internet, d'un ordinateur et si possible d'un casque. Une assistance technique et pédagogique est assurée par implid auprès des participants.

**DATES**

A venir

**CONTACT**

formation-implid@implid.com



Nos supports sont **conçus afin d'être accessibles** à tous
 Merci de **nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique** aux personnes en situation de handicap.